

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-trois, le sept avril, à dix-neuf heures,
Présents : 48 le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire
Absents excusés : 14 à la salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour,
Pouvoirs : 15 après convocation légale en date du 31 mars 2023, sous
Votants : 63 la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, M. Gilles BIGOT, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, MME Ghislaine DELRIEU, M. Christian GENDRE, M. Vital GENDRE, M. Éric GOMESSE, MME Olivia GUEROULT, MME Martine GUIBERT, MME Nathalie LESTEVEN, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, MME Marie PETITIMBERT, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, M. Pierre SEGUIS, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Absents excusés :

M. Frédéric ASTRUC, MME Marina BESSE, M. Robert BERTRAND, M. Claude BONNEFOI, MME Yolande CHASSANG, M. Jérôme GRAS, MME Nadine JANVIER, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Marine NEGRE, M. Louis PECHAUD, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC.

Pouvoirs :

MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Bernard REMISE
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
M. Philippe ECHALIER donne pouvoir à MME Agnès AMARGER
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à M. Marc POUGNET
MME Annick MALLET donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT
M. Guy MICHAUD donne pouvoir à M. Gilbert CHEVALIER
M. Louis NAVECH donne pouvoir à M. Christian GENDRE
M. Jean-Luc PERRIN donne pouvoir à M. Philippe MATHIEU
MME Jeanine RICHARD donne pouvoir à M. Bernard MAURY
M. Robert ROUSSEL donne pouvoir à M. Gérard MOULIADE
M. Serge TALAMANDIER donne pouvoir à MME Céline CHARRIAUD
MME Maryline VICARD donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT
M. Loïc POUDEROUX donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT

Madame Annie ANDRIEUX a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **18 AVR. 2023**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **18 AVR. 2023**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2023 –
BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS DE COMMERCE / MULTIPLES
RURAUX**

RAPPORTEUR : Monsieur Philippe MATHIEU

Ce budget annexe Ateliers relais de commerce/Multiples ruraux regroupe les services suivants :

- L'Atelier relais Supérette de Pierrefort ;
- L'Atelier relais Boulangerie de Pierrefort ;
- Le Multiple rural de Faverolles (épicerie, dépôt de pain) ;
- Le Multiple rural de Loubaresse (bar, restaurant, point poste) ;
- Le Multiple rural de Malbo (bar, restaurant).

Il est équilibré en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

- Section de fonctionnement : 71 196,20 € (64 886,53 € en 2022)
- Section d'investissement : 47 355,26 € (56 936,70 € en 2022)

*** SUPERETTE DE PIERREFORT**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les crédits pour les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 17 896,20 € :

- Charges à caractère général 3 500 €
- Autres charges de gestion courante (reliquat de TVA) 14 396,20 €
Dont excédent à reverser au budget général de 14 395,20 € (14 606,15 € en 2022)

Les recettes de fonctionnement sont les suivantes :

- Remboursement de charges (taxe foncière) 3 000 €
- Loyers 14 896,20 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Plus de section d'investissement pour ce service.

Le contrat de crédit-bail pour le lot 1 est terminé, les loyers du lot 2 courent jusqu'au 31 mars 2025. L'excédent du service sera reversé au budget général. Il correspond au remboursement des sommes versées historiquement par la Communauté de communes du Pays de Pierrefort-Neuvéglise en faveur du budget annexe pour compenser des loyers impayés.

L'emprunt sur cet établissement est terminé.

*** BOULANGERIE DE PIERREFORT**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20230407-DELIB2023-109-BF
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

Les crédits pour les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 10 300 € :	
➤ Charges à caractère général	699 €
➤ Autres charges de gestion courante (reliquat de TVA)	1 €
➤ Charges financières	1 000 €
➤ Virement à la section d'investissement	8 600 €

Les recettes de fonctionnement sont les suivantes :	
➤ Participation du budget général	800 €
➤ Loyers	9 500 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les crédits pour les dépenses d'investissement s'élèvent à 16 760,54 € :	
➤ Remboursement du capital d'emprunt <i>1 emprunt, à terme en 2025</i>	8 600 €
➤ Résultat reporté	8 160,54 €
Les recettes d'investissement sont les suivantes :	
➤ Excédents de fonctionnement capitalisés	8 160,54 €
➤ Virement de la section de fonctionnement	8 600 €

Le montant des loyers couvre les intérêts à rembourser et le virement à la section d'investissement pour le capital d'emprunt.

Une subvention du budget général vient équilibrer la section pour le paiement de l'assurance du bâtiment.

Pour mémoire, le contrat de crédit-bail se termine le 31 mai 2026.

* MULTIPLE RURAL DE FAVEROLLES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les crédits pour les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 10 100 € :	
➤ Charges à caractère général	2 725,72 €
➤ Autres charges de gestion courante (reliquat de TVA)	1 €
➤ Charges financières	373,28 €
➤ Virement à la section d'investissement	5 805 €
➤ Dotation aux amortissements	1 195 €

Les recettes de fonctionnement sont les suivantes :	
➤ Participation du budget général	5 900 €
➤ Loyers	4 200 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les crédits pour les dépenses d'investissement s'élèvent à 9 609,25 € :	
➤ Remboursement du capital d'emprunt <i>1 emprunt, à terme en 2025</i>	4 000 €
➤ Etude/Travaux	3 000 €
➤ Résultat reporté	2 609,25 €

Les recettes d'investissement sont les suivantes :	
➤ Excédents de fonctionnement capitalisés	

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20230427-DESB2023-109-BF
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

➤ Virement de la section de fonctionnement	5 805 €
➤ Amortissements	1 195 €

Est prévue une étude thermique du bâtiment. Un dossier de subvention sera déposé dans le cadre du programme ACTEE. Une subvention du budget général est nécessaire pour équilibrer le service, mais pourra être revue à la baisse en fonction des subventions obtenues.

Pour mémoire, un bail commercial pour une durée de 9 ans a été signé en mai 2021 (avec loyer indexé).

Pour mémoire, une provision de 6 000 € a été constituée sur cet établissement les années précédentes pour perte de recettes.

* MULTIPLE RURAL DE LOUBARESSE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les crédits pour les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 27 000 € :

➤ Charges à caractère général	9 160,11 €
➤ Autres charges de gestion courante	1 €
➤ Charges financières	438,89 €
➤ Dotation aux amortissements	17 000 €
➤ Virement à la section d'investissement	400 €

Les recettes de fonctionnement sont les suivantes :

➤ Participation du budget général	9 180 €
➤ Loyer	5 520 €
➤ Amortissements subventions	12 300 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les crédits pour les dépenses d'investissement s'élèvent à 17 885,47 € :

➤ Remboursement du capital d'emprunt	5 100 €
<i>1 emprunt, à terme en 2025</i>	
➤ Amortissements subventions	12 300 €
➤ Résultat reporté	485,47 €

Les recettes d'investissement sont les suivantes :

➤ Excédents de fonctionnement capitalisés	485,47 €
➤ Amortissements	17 000 €
➤ Virement de la section de fonctionnement	400 €

Sont prévus des réparations à hauteur de 6 000 € (pose crédence, réparation four, remplacement de luminaires...).

Une subvention du budget général est nécessaire pour équilibrer le service.

Un bail commercial pour une durée de 9 ans est en cours de signature.

* MULTIPLE RURAL DE MALBO

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les crédits pour les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 5 900 €

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20230407-DELIB2023-109-BF
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

➤ Charges à caractère général	2 399 €
<i>Dont reversement à la Commune de Malbo de 1 200 €</i>	
➤ Autres charges de gestion courante (reliquat de TVA)	1 €
➤ Charges financières	400 €
➤ Dotation aux amortissements	3 100 €

Les recettes de fonctionnement sont les suivantes :

➤ Participation du budget général	3 000 €
➤ Loyers (commerce + habitation)	2 900 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les crédits pour les dépenses d'investissement s'élèvent à 3 100 € :

➤ Remboursement du capital d'emprunt	1 300 €
<i>1 emprunt, à terme en 2031</i>	
➤ Travaux/matériel	3 307,37 €
➤ Résultat reporté	- 1 507,37 €

Les recettes d'investissement sont les suivantes :

➤ Amortissements	3 100 €
------------------	---------

La recette de loyers est prévue jusqu'au 31 octobre, date de fin du bail précaire.

Il n'y a pas de travaux prévus cette année. Des crédits sont disponibles en investissement.

Une subvention du budget général est nécessaire pour équilibrer le service.

Le Conseil Communautaire après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

ADOpte le Budget Primitif 2023 des ATELIERS RELAIS DE COMMERCE / MULTIPLES RURAUX, tel qu'il figure en annexe de la délibération.

POUR : 61 VOIX

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 2 (M. Jean-Paul RESCHE, M. Richard BONAL)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,


Céline CHARRIAUD
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SAINT-FLOUR
COMMUNAUTÉ

La secrétaire de séance

MME Annie ANDRIEUX


15187 Code INSEE	SAINT-FLOUR COMMUNAUTE ATELIERS RELAIS DE COMMERCE/MULTIPLES RURAUX	BP 2023 M57
---------------------	--	----------------

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par la Présidente,

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 68

VOTE : Pour : 61

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 2

Délibéré par le Conseil Communautaire,
réuni en session ordinaire
À Saint-Flour, le 7 avril 2023

Date de convocation : 31 mars 2023

Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
AMARGER Agnès ou CHAUVEL Pascal		BRUN Joël ou COSTANTINI Alberto	
AMARGER Didier ou FRANCON Christine		CHASSANG Pierre ou FARGES André	
ANDRIEUX Annie ou BARRIOL Jacky		CHASSANG Yolande ou DECONQUAND Jean-François	
ANTONY Béatrice		CHASTANG Marcel ou SALSON Benjamin	
ASTRUC Frédéric ou VERNET Jérôme		CHEVALIER Gilbert ou JOURDES Frédéric	
BATIFOL Nicole		CLAVILIER Guy ou BODEAU Jacques	
BEAUREGARD Pierrette ou FABRE Hervé		COUDY Bernard ou RIGAL Christophe	
BENEZIT Sophie ou MODENEL Alain		COURET Gérard ou ROBERT-MISSONNIER Isabelle	
BERTHET Jean-Paul		DE LAROCHE Philippe ou CONDUITIER Jean-Luc	
BERTRAND Robert		DELCROS Frédéric	
BESSE Marina ou BEC Jean-Pierre		DELEPINE Bonnie	
BIGOT Gilles ou HUGON Albert		DELORT Philippe	
BONAL Richard ou AJALBERT Andrée		DELPY Gérard ou MAGENTIES Marc	
BONNEFOI Claude ou ROCHE Alain		DELRIEU Ghislaine ou LOUBEYRE Julien	
BOUCHARINC Jean-Luc		ECHALIER Philippe ou DOUET Virginie	
BOUDON Robert ou VAISSADE Sylvie		GENDRE Christian ou ASTRUC Olivier	
BOUDOU Jean-Marc ou BATIFOULIER Amandine		GENDRE Vital ou VERRIERE Louis	
BOULDOIRES Eric		GOMESSE Eric ou MAURANNE Nelly	

15187
Code INSEE

SAINT-FLOUR COMMUNAUTE
ATELIERS RELAIS DE COMMERCE/MULTIPLES RURAUX

BP 2023
M57

Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GRAS Jérôme		PERRIN Jean-Luc	
GUEROULT Olivia ou BADUEL Michel		PETITIMBERT Marie	
GUIBERT Martine		PORTAL Sylvie ou TERRISSE Jérôme	
JANVIER Nadine ou GINHAC Daniel		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
JOUVE Jean-Pierre		POUDEVIGNE Pascal ou DELPRAT Arnaud	
LAMAT Adrien		POUGNET Marc	
LESTEVEN Nathalie		PRIVAT Jean-Claude	
MALLET Annick		REMISE Bernard ou FOSSE BALDRAN Catherine	
MATHIEU Philippe		RESCHE Bernadette ou ROBERT Thierry	
MAURY Bernard		RESCHE Jean-Paul ou CUSSAC Jean-Michel	
MEZANGE Jean-Marie ou CHASSANG Jean-Pierre		REVERSAT Olivier ou MUNERY Céline	
MICHAUD Guy ou CHASSANG Stéphane		RICHARD Jeanine	
MIRAL Daniel Ou GUY Michel		ROCHÈS Patricia ou SAINT-JOANIS Sandy	
MONLOUBOU Jean-Jacques		ROUFFIAC Michel ou CUSSAC Sébastien	
MOULIADE Gérard		ROUSSEL Robert	
NAVECH Louis ou POJOLAT Aurélien		SEGUIS Pierre ou GRIFFOUL Monique	
NEGRE Marine		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NIOCEL JULHES Emmanuelle		VICARD Maryline	
PECHAUD Louis ou RISS Christian		VIDAL Christophe ou AURIERE Bernard	
PELISSIER René		VITAL David ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par la Présidente,
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
À Saint-Flour, le 7 avril 2023

La Présidente,
Céline CHARRAUD

18 AVR. 2023

; et de la publication le 18 AVR. 2023

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20230407-DELIB2023-109-BF
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023